



Association de Directeurs, Cadres de direction  
du secteur social, médico-social et sanitaire

Site ADC a-d-c.fr

Adresse administrative : ARELIA 87 bis, avenue du Général Leclerc – 54000 NANCY

E-mail : adcregions@gmail.com

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ADC -JANVIER 2020-

### Diffusion de l'émission Zone interdite « Mineurs en danger : enquête sur les scandaleuses défaillances de l'Aide Sociale à l'Enfance » du 19/01/2020

L'ADC se positionne depuis 5 ans, sur les difficultés rencontrées au quotidien par les cadres et dirigeants du réseau ADC œuvrant dans les champs de la Protection de l'Enfance. Mais force est de constater que deux émissions de télévision ont plus d'échos que des communiqués issus de professionnels.

Néanmoins, cette émission a mis en évidence deux points sur lesquels l'ADC s'est déjà positionnée.

D'abord, sur le métier d'éducateur en institution, une profession en très grande souffrance consécutivement à des Politiques Publiques pour lesquelles l'Etat n'assume pas ses responsabilités. En effet, l'accompagnement de ces enfants en très grandes difficultés ne relève pas que de la seule responsabilité des équipes de direction et éducatives. Ce reportage, un an après celui « Les sacrifiés de la République », cible à nouveau les équipes éducatives alors que le cœur du débat est ailleurs.

C'est un secteur carencé, et c'est une des raisons pour lesquelles le travail en internat éducatif des secteurs du social et du médicosocial n'attire plus nos jeunes professionnels à venir prendre soin des enfants de la République. C'est un métier mal rémunéré, mal considéré dont les acteurs du quotidien subissent les menaces, insultes et les coups des enfants confiés sans avoir de solution à apporter. La dimension à considérer n'est pas seulement éducative, elle relève aussi du sanitaire ; un grand nombre des enfants auraient en effet aussi besoin d'un accompagnement pédopsychiatrique. Les apprenants diplômés ont pu analyser la difficulté de cette entreprise éducative vouée à un échec pour certains enfants.

Ensuite, ce reportage pointe la responsabilité des professionnels des institutions et des Conseils Départementaux notamment, l'Aide Sociale à l'Enfance. Pourquoi les reporters n'ont-ils pas interrogé les ARS, les Rectorats sur les moyens qui ne sont pas mis en œuvre ? Il s'agit pourtant d'une Politique Publique, la Protection de l'Enfant qui vient de faire l'objet de récents travaux du Secrétaire d'Etat. Il a donné une feuille de route avec des objectifs inscrits pour partie dans les fiches action des schémas départementaux. En revanche, pas de moyens supplémentaires pour la Protection de l'Enfant pour accompagner cette politique. Des lignes budgétaires ont été ouvertes dans le Plan Pauvreté mais ce n'est pas pour ce public.

Les travailleurs sociaux ne peuvent pas assumer seuls l'accompagnement de ces jeunes en très grande difficulté psychiatrique consécutivement à des carences éducatives précoces. Une coopération est plus que nécessaire et urgente avec le secteur de la pédopsychiatrie et l'Education Nationale !

Deux secteurs qui n'ont pas été interrogés dans ce reportage ! Les enfants confiés qui ont fait l'objet de ce reportage, relèvent aussi et surtout, d'une prise en charge médicale et pas que sociale ! Quel est le soutien des

médecins ? Aucun ! Que font les Agences Régionales de Santé pour donner les moyens nécessaires aux institutions sociales ? Cet accompagnement ne relève-t-il pas du Conseil Départemental alors qu'il en a la responsabilité par Ordonnance de Justice ? C'est trop facile de montrer les manques quand les moyens ne sont pas là ! Montrer que les éducateurs sont violents, relève du BUZZ et n'aide pas à résoudre le problème.

Enfin sur la forme, où une nouvelle fois le métier d'éducateur a subi l'opprobre par une nouvelle attaque médiatique en caméra cachée pour partie et sans aucun floutage et de protection de l'identité d'enfants montrés dans ce reportage.

Les cadres et dirigeants du réseau ADC ne peuvent que s'indigner des traitements inacceptables que montre ce reportage envers des enfants et les condamnent clairement. Ce reportage a aussi le mérite (il faut le dire) de montrer aussi un établissement qui travaille et qui cherche des solutions innovantes à la souffrance des enfants qui lui sont confiés.

Et ils sont nombreux à œuvrer en ce sens ! Dénoncer ces dysfonctionnements, tout en démontrant que des alternatives existent et peuvent être développées, relève d'une information objective et constructive. Ce n'était pas là le choix de la rédaction de M6 !

L'ADC tient encore une fois à se positionner comme un réseau de professionnels militants et disponibles pour penser et transformer la Protection de l'Enfance mais elle le fera sans caméras tant que celles-ci seront aussi sélectives !

**Alain HOTIER**

Délégué Régional ARA ADC

**Florence MAZERAT**

Vice-présidente en charge du Politique

**Daniel CARASCO**

Président